

## LANCER UN TERRITOIRE APPRENANT

À l'usage des personnels de direction

“ Le territoire apprenant est un territoire fluide qui permet une mobilisation collective (personnels de direction, enseignants, partenaires, collectivités, ...) au service de l'apprentissage et de la réussite de tous les élèves. ”

# Pour Quoi ?

Communauté de réflexion entre établissements, écoles  
Evolution des pratiques enseignantes grâce à de nouvelles opportunités collectives  
Relations internes pacifiées par un climat d'échanges  
Responsabilité collective autour de la réussite de tous les élèves  
Accompagnement des professeurs pour résoudre les difficultés rencontrées

Espace d'autonomie et d'initiative pour le chef d'établissement  
Soutien de la hiérarchie et de ses services  
Mise en cohérence avec les politiques et initiatives locales  
Se donner le temps de construire  
Rentrer en recherche action

## LES ETAPES

### Réaliser l'état des lieux partagé du territoire

En établissement et partagé sur le territoire.  
Constituer des **groupes de travail 1** (direction et quelques professeurs) afin de faire émerger les réussites et les difficultés (spécifiques et communes).

01.

### Déterminer une problématique commune

Par le **groupe de pilotage** en lien avec l'existant et en cohérence avec les attendus (grandes compétences) du territoire apprenant.

02.

### Opérationnaliser

En **groupes de travail 2** la problématique en objets de travail (prévoir une ou deux journées accompagnées par le formateur).

.03

### Choisir les actions et dispositifs

Par **groupes de travail 2** déterminer en lien avec le territoire et ses acteurs les actions collectives (réseau,) ou individuelles (établissement) qui seront mises en oeuvre avec les élèves. Des **groupes de travail 3** peuvent être mis en place (reddition des comptes, pédagogie, ...).

04.

### Accompagnement

Par un formateur « ami critique », qui accompagnera la mise en oeuvre du territoire apprenant sur l'année scolaire 1. En alternant les rôles, allant du tuteur, au chercheur, à l'évaluateur, au conseiller, au médiateur ou « facilitateur ».

Il permettra l'analyse de l'impact sur les élèves, et la réflexivité sur les actions, afin d'envisager l'année 2.

## Les différents groupes de travail (établissements)

**Groupe 1** : groupes informels composés de l'équipe de direction avec quelques professeurs impliqués. Ces groupes peuvent intégrer des partenaires du territoire.

**Groupe 2** : groupes d'enseignants (1er et 2nd degrés) , partenaires clés du territoire.

**Groupes 3** : groupes par thématiques : expérimentation pédagogiques, reddition des comptes, projet collectif, groupe des élèves ...

## Les différentes instances

**Groupe de pilotage du réseau** : Personnels de direction (2), IEN, Collectivités (2) Représentant des principales structures partenariats (2), Représentant des enseignants (2)

**Groupe opérationnel du réseau** : représentants par établissements , directeurs d'écoles, par structures, techniciens collectivités, représentants des enseignants

## Points d'appui

- L'organisation du territoire : conventionnement existant (PEDT, CTEAC, PLEAC...)
- L'adjoint de l'établissement, le conseiller pédagogique, CPE...
- La culture locale du travailler ensemble entre établissements, et avec le premier degré,
- Politique départementale : éducation nationale et/ou territoriale
- Structures locales : FabLab, structure EDD...

## Obstacles et limites

- Sortir du point d'équilibre du chef d'établissement : son EPLE, accepter la notion de réseau.
- Individualisme de certaines disciplines
- Passer d'un temps court à un temps long